

**Ordre Équestre et Patriarcal  
de l'Esprit Saint et de la Très Sainte Mère de Dieu**

Me voici, nous acceptons, avec Marie nous adorons et bénissons le  
Seigneur.

A tous et en chacun de nos Très Nobles Frères et Sœurs, nous le  
Chevalier Palatin, Cristian SOUYRI, Grand Maître Fondateur de l'Ordre

**Salut, Salut, Salut,**

Faisons connaître qu'en vertu de nos pouvoirs qui nous ont été  
conférés

Il a été décrété et décrétons :

- 1) L'annulation du décret n° 9 relatif à la  
destitution de notre Sœur, la Grande Sophiale  
de l'Ordre
- 2) La restitution de l'ensemble de ses titres,  
prédicats et statuts de l'Ordre.
- 3) La restitution de l'ensemble de ses pouvoirs  
dûs à son rang.

Pour faire valoir ce que de droit.

En date du, 22/06/2022  
+++ S.-E. le Grand Maître

+++ *Cristian Souyri*  
*Doux Kullt*



Décret Magistral  
N° 9099-11

CRISTIAN SOUYRI

13 Pl. de l'Horloge  
31700 Mondolunès  
France

